



# Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine

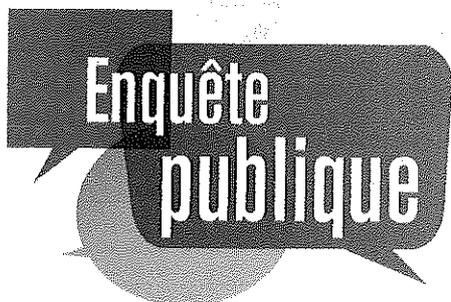
ACCUEIL > ENVIRONNEMENT > COLLECTE DES DÉCHETS >



## Accueil et actualités Service Déchets

**DU 10 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE 2018**

**DECHETERIE DE PARTHENAY**



Pour une meilleure lisibilité, suivez le lien ci-dessous :

<http://www.cc-parthenay-gatine.fr/ccpg/Pages/actu.aspx?idActu=3559>

*image de l'avis au verso*

### Catégories

Accueil et actualités Service Déchets

Info collecte

Les déchèteries

La TEOM

Professionnels et Redevance spéciale

La Prévention

Les actualités, conseils et astuces

Archives Actualités Service Déchets

AVIS D'ENQUETE DECHETERIE

### Nous contacter

Service Déchets

7 rue Béranger  
79200 Parthenay

Tél 05 49 94 90 13

### Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi  
9h - 12h.  
13h30 - 17h30

Contactez nous

### Elu référent



Louis-Marie Guerineau

Vice-président Actions  
environnementales et déchets

Lui écrire

### Publications

Guide déchets 2018 - 2MB

Tarif déchets 2018 - délibération - -  
123KB

LIVRET PEDAGOGIQUE CCPG -  
3MB



PRÉFECTURE DES DEUX-SEVRES  
ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 7 août 2018, une enquête publique est ouverte du 10 septembre au 12 octobre 2018 inclus, soit 33 jours consécutifs sur le territoire de la commune de PARTHENAY, portant sur la demande d'autorisation présentée par la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PARTHENAY GÂLINE relative au projet de Remplacement d'une Déchèterie sur la commune de PARTHENAY, installation qui relève des dispositions du chapitre III du titre II du livre I<sup>er</sup> et le titre I<sup>er</sup> du livre V du Code de l'Environnement.

Cette demande d'autorisation environnementale est consultée conformément aux articles R181-12 à R181-15-9 du Code de l'Environnement, des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête.

Les pétits du dossier ainsi qu'un registre d'enquête restent déposés dans la mairie de PARTHENAY du 10 septembre au 12 octobre 2018 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public et soumettre éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie de PARTHENAY, et par voie électronique, en indiquant précisément l'objet de l'enquête, selon ce modèle (à déchèterie de PARTHENAY - Communauté de Communes Parthenay Gâline), à l'adresse e-mail suivante : [cccd-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr](mailto:cccd-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr).

Monsieur Gabriel DUVILAU, inspecteur départemental des finances publiques en retraite désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de POITIERS, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de PARTHENAY aux jours et heures suivants :

- Lundi 10 septembre 2018 de 09h00 à 12h00
- Mardi 18 septembre 2018 de 13h30 à 16h30
- Mercredi 26 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 4 octobre 2018 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 12 octobre 2018 de 14h30 à 17h30

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier sous format papier ou dématérialisé à la Préfecture - Service de la Coordination et du Soutien Interministériel - Pôle Environnement - pendant les heures d'ouverture au public (de 9h00 à 16h45).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête ou pendant la durée de celle-ci.

A l'issue du délai prévu à l'article 7 de l'arrêté préfectoral susvisé, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture des Deux-Sèvres - Service de la Coordination et du Soutien Interministériel - Pôle Environnement - 05 49 08 69 54 - et en mairie de PARTHENAY pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

La décision d'autorisation d'exploiter ou titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, assortie de prescriptions ou la décision de refus sera prise par arrêté du Préfet des Deux-Sèvres.

Des informations pourront également être demandées auprès de la Communauté de Communes Parthenay Gâline, 2 rue de la cité-défilé, 79200 PARTHENAY.

Le dossier d'autorisation environnementale ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la Préfecture : <http://www.deux-sevres.gouv.fr> (rubriques « publications - annonces et avis - enquêtes publiques - enquêtes publiques départementales et arrêts d'autorisation »).

Accès déchèteries

INFO DECHETS TRI 2018

La collecte 2018

Les arrêtés

Les rapports

Les règlements

TEOM

Liens Utiles

SMC 79

Eco emballages



Nous Contacter

Communauté de communes de  
Parthenay-Gâline  
CS 80192 - 79205 PARTHENAY Cedex

79200 PARTHENAY

Courriel

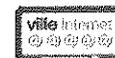
05-49-94-03-77

Actualités

Plan interactif

Newsletter

Mentions légales



Accessibilité

FERMETURE DEFINITIVE  
de la DECHETERIE de  
LA FERRIERE-en-PARTHENAY

• Par Arrêté N°12-RCC-2018 du 22 juin 2018 :

Fermeture définitive

de la déchèterie de la Ferrière-en-Parthenay

le 30 juin 2018.

• Par Arrêté N°13-RCC-2018 du 22 juin 2018 :

Ouverture de La déchèterie de Thénézay

le vendredi après-midi de 14h00 à 17h30

à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018

Jours d'ouverture de la déchèterie de Thénézay

Lundi : 14h à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h00

Vendredi : 14h à 17h30